



**WEEK-END**  
**DES 27 ET 28 JUIN**  
**2015**

**COURSE CYCLISTE**  
**UFOLEP A ÉTAPE**

*l'Éstivale Vendéenne*

## **Comité d'organisation**

Club organisateur : Club Cycliste St Hilaire des Loges

Président du CC st HILAIRE des LOGES : LAVAYSSE René

Trésorière du CC ST HILAIRE des LOGES : LAVAYSSE Nathalie

Responsables classement : LAVAYSSE René, LAVAYSSE Nathalie, Célia Marie et REZEAU Béatrice

Commissaire peloton 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie : Beatrice Rézeau

Commissaire peloton 3<sup>ème</sup> et GS : Célia Marie

Responsables signaleurs : François Gauduchon et François Fallourd

Responsable MOTO EMS : Denis Feorgard

Responsable moto MOTOTHON : Alain Clairé

AMBULANCE : Thomas st Hilaire des Loges et la Croix Rouge Niort

MEDECIN : Lhoumeau Patrick

Responsables plateaux repas : micheline Guillou et Valérie Pillot

Responsable fléchages circuit : Lavaysse René

Responsable ordre voitures suiveuses : François gauduchon

Responsable caméra arrivée : Lavaysse René

Voiture balais 1 : fourgon 1

Voiture balais 2 : fourgon 2



## « L'estivale vendéenne » 27 et 28 juin 2015

### Règlement

#### 👉 Article 1

Les statuts et règlements nationaux et régionaux du cycloport UFOLEP en vigueur sont applicables pour tous les participants de « l'estivale vendéenne »

#### **Important**

**Les autorisations d'utilisation de la voie publique obtenues pour l'épreuve « l'estivale vendéenne » donnent la priorité de passage aux intersections signalées mais ne dispensent pas les concurrents et les accompagnateurs de respecter toutes les obligations du Code de la route (rouler à droite, respecter les panneaux d'indications, contourner les ronds-points par la droite, etc. ....)**

Extrait de l'article 22 des règlements techniques nationaux UFOLEP

« Au cours d'une épreuve en ligne, les cycloportifs seront tenus de respecter le Code de la route et ne devront emprunter que la moitié de la chaussée ; les organisateurs ne seront pas responsables des accidents survenus en dehors de cette limite. »

#### 👉 Article 2

#### **Situation et accès**

Voir les cartes jointes

#### 👉 Article 3

#### **Accueil des concurrents**

Lieu : **salle les halles à St Hilaire des Loges**

Les dossards seront remis **au directeur sportif de chaque équipe** contre les licences et les cartes cycloportives dûment homologuées de l'année en cours.

**--13-h 00 : briefing de tous les directeurs sportif.**

#### 👉 Article 4

#### **Engagements**

Le prix des engagements a été fixé pour les 3 étapes à **25 €** par cycloportif

Les engagements se feront par mail à l'adresse suivante [lavaysse.rene@gmail.com](mailto:lavaysse.rene@gmail.com) et seront validés par courrier accompagnés du règlement.

Les chèques seront libellés à l'ordre du « Club Cycliste st Hilaire des Loges »

L'épreuve est ouverte au 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et GS-A et B

**Si un cycloportif change de catégorie entre le jour de l'inscription et celui de l'épreuve, il devra prévenir le plus tôt possible l'organisateur de « l'estivale vendéenne » à l'adresse suivante : [lavaysse.rene@gmail.com](mailto:lavaysse.rene@gmail.com)**

#### **Déroulement des épreuves**

**Avant le départ de chaque épreuve les concurrents devront avoir signés la feuille de route**

**Etape 1** : Samedi après-midi 14h30 course en ligne 2 pelotons 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> suivi des 3<sup>èmes</sup> et GS

**Etape 2** : Dimanche matin 8h00 premier départ du contre la montre individuel (**obligation de participer au CLM pour pouvoir prendre le départ de la 3<sup>ème</sup> étape**)

**Etape 3** : Dimanche après-midi 14h30 course en ligne 2 pelotons 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> suivi des 3<sup>èmes</sup> et GS

#### 👉 Article 5

Les équipes sont composées de 10 coureurs au maximum par catégorie soit 20 coureurs par peloton (panachage entre club et, engagement individuel possible)

Tout directeur sportif devra se munir d'une cible

L'attribution des voitures suiveuses se fera dans l'ordre d'inscription des équipes pour la première étape et suivant l'ordre du classement général individuel pour la 3<sup>ème</sup> étape

Chaque voiture dûment numérotée devra respecter son ordre de classement derrière le directeur de course

Aucune voiture ne pourra dépasser les pelotons même pour suivre une échappée

Les voitures suiveuses doivent respecter la réglementation, en particulier l'article 1



Les fautifs entraineront la mise hors course de leurs participant respectifs  
Une seule voiture autorisée par peloton et par équipe

#### 🔪 Article 6

Il est formellement interdit à tout autre véhicule de s'intercaler entre les voitures suiveuses numérotées. Ce sont les coureurs qui subiront les sanctions dues au non-respect de l'ensemble de ces quelques règles de sécurité

#### 🔪 Article 7

##### Dépannage des coureurs

Les dépannages se feront à l'arrière du peloton et sur le côté droit de la chaussée à l'aide des voitures respectives des concurrents

Les cyclosportifs pourront se rendre mutuellement service (boyaux, roue etc....)

En cas de crevaison ou de bris de matériel, le cyclosportif pourra reprendre le peloton avec l'aide de l'aspiration de la voiture de son directeur sportif sans s'accrocher à celle-ci.

Tout abus sera sanctionné par des pénalités de 30 secondes que l'organisation seule se réserve le droit d'appliquer.

Les cyclosportifs et les voitures suiveuses devront laisser le passage libre au premier coup de klaxon afin que le véhicule qui le réclame puisse les doubler sans risque.

#### 🔪 Article 8

Il sera interdit à tout directeur sportif de ramener derrière la voiture un cyclosportif qui aura eu une crevaison ou une chute passé le panneau « arrivée 5 km »

Cette décision a été prise afin d'éviter d'éventuels accidents, ou de voir des directeurs sportifs prendre des risques en passant entre les cyclosportifs ayant perdu le contact dans les dernier kilomètres.

#### 🔪 Article 9

La partie gauche de la chaussée devra être laissée libre durant toute la durée de « l'estivale vendéenne » par les voitures suiveuses

#### 🔪 Article 10

Pour les voitures suiveuses les fourgons sont interdits.

#### 🔪 Article 11

Tout cyclosportif contraint à l'abandon lors de la première étape en ligne sur ennui mécanique (sauf crevaison) sera autorisé à repartir à l'étape du CLM après décision de l'organisation. Il sera crédité du temps du dernier plus 30 secondes.

#### 🔪 Article 12

Pour les étapes en ligne, en cas de chute ou de crevaison dans le dernier kilomètre, les concurrents retardés par ces incidents, et après contrôle par un membre de l'organisation, seront classés dans le même temps que le groupe auquel ils appartenaient.

#### 🔪 Article 13

Pour les étapes en ligne, tout concurrent lâché sera considéré comme cyclotouriste (respect du code de la route).les concurrents seront néanmoins crédités de leur temps réel, il n'y aura pas de mise hors délais.

#### 🔪 Article 14

Tout coureur qui abandonne doit le signaler à la voiture balais, il sera alors considéré comme cyclotouriste, il ne pourra plus prétendre être dans le classement mais il pourra prendre le départ suivant.

#### 🔪 Article 15

Le port du casque à coque rigide est obligatoire du départ à l'arrivée des 3 étapes mais également pour les échauffements sur route, tout concurrent qui ne respecte pas cette règle sera exclu de l'épreuve.



## 👉 Article 16

### Réclamations

Les organisateurs ne doutent pas du bon déroulement des épreuves, toutefois, les cycloportifs auront le droit de porter réclamation dans les 10 mn qui suivent chaque arrivée d'étape.

Les réclamations dites à l'amiable seront traitées sur le champ par le comité d'organisation, cette décision ne pourra être contestée

Les réclamations écrites (après proclamation des résultats provisoire), accompagnées d'un chèque de 80€ (chèque qui sera rendu si la réclamation est reconnue), seront traitées par le comité lors d'une réunion avant l'étape suivante. Sa décision sera sans appel.

## 👉 Article 17

### CLM

Les cycloportifs partiront à l'heure exacte avec un écart d'1 mn entre chaque concurrent, un temps d'arrêt de 5 mn sera installé entre les catégories.

L'ordre et l'horaire de départ une fois établis et communiqués ne pourront plus être modifiés. Les concurrents qui se présenteront après leur heure de départ seront comptés sur le temps de départ comme il était prévu.

### **L'échauffement sera interdit sur le parcours du CLM**

Les voitures suiveuses doivent respecter la réglementation, en particulier l'article 1 ainsi que l'article 22 des règlements techniques Nationaux UFOLEP.

Les cycloportifs et les voitures suiveuses doivent laisser le passage au premier coup d'avertisseur afin que le véhicule qui le réclame puisse doubler.

En cas d'incident mécanique ou de crevaison avant le départ, le concurrent pourra partir après le dernier concurrent de sa catégorie.

## 👉 Article 18

### Appel des concurrents

Pour les étapes en ligne les concurrents devront impérativement se présenter devant la zone de départ 10mn avant l'heure de départ.

Pour le CLM les concurrents devront impérativement se présenter devant la zone de départ 5mn avant leur heure de départ.

## 👉 Article 19

### Meilleur grimpeurs

Points attribués :

5 points au 1<sup>er</sup>

3 points au 2<sup>ème</sup>

1 point au 3<sup>ème</sup>

Le vainqueur du classement général ne peut en aucun cas cumuler sa victoire avec celle du meilleur grimpeur, par conséquent la récompense sera attribuée au 2<sup>ème</sup> de ce classement.

## 👉 Article 20

### Classement par équipe

Le classement par équipe se fera sur les équipes composées de 3 coureurs minimum au départ de l'épreuve

Ce classement sera sur le classement général final



## 🔪 Article 21

### Sécurité

Association : Escort Motocycliste Sécurité

Association : Motothon (motards bénévole)

Médecin :

Ambulance avec secouriste plus ambulance Croix Rouge

En cas d'accident, prévenir les cibistes ou secouristes situés sur le parcours ; dans tous les cas rester calme et précis dans les informations.

## 🔪 Article 22

### Cérémonie protocolaire

Pour pouvoir accéder au podium les concurrents doivent être présents et en tenue de cycliste, à défaut, la récompense ne sera pas remise.

Il y aura une cérémonie protocolaire après la 1<sup>ère</sup> et la 3<sup>ème</sup> étape.

Concernant la 2<sup>ème</sup> étape, compte tenu des horaires, seul le maillot de leader sera remis à l'issue de celle-ci, les récompenses seront quant à elles remises lors de la cérémonie protocolaire finale.

## 🔪 Article 23

### Récompenses

Gerbes et coupes seront remises à l'appel du speaker.

Classement par étape : les 3 premiers de chaque étape par catégorie seront récompensés

Classement du meilleur grimpeur : les 3 premiers par catégorie seront récompensés lors du classement général (voir article 19)

Un maillot de leader sera remis après les 2 premières étapes au 1<sup>er</sup> de chaque catégorie

Un maillot de leader sera remis au 1<sup>er</sup> de chaque catégorie pour le classement général

Classement par équipe les 3 meilleures équipes seront récompensées

Le dernier du classement général de chaque catégorie sera récompensé s'il a parcouru les 3 étapes

Participation : tous les concurrents seront récompensés (récompense remise à la prise de dossard)

## 🔪 Article 24

Les cas non prévus seront tranchés par le comité d'organisation

## 🔪 Article 25

Le Club Cycliste st HILAIRES des LOGES, qui organise « L'ESTIVALE VENDEENNE » se réserve le droit de modifier le présent règlement

## 🔪 Article 26

Le directeur de l'épreuve peut prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le bon déroulement de l'épreuve

Tout cyclospor­tifs se doit d'obtempérer aux ordres du directeur de l'épreuve et des commissaires de peloton

## 🔪 Article 27

**Tout concurrent engagé à « L'ESTIVALE VENDEENNE » déclare avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve et s'engage à respecter l'ensemble des articles.**

**Après les cérémonies protocolaires de l'étape du samedi et celle du dimanche après-midi un vin d'honneur est offert**





## Accueil

L'accueil se fera le samedi à partir de 11 heures à la salle des Halles à st hilaire des loges

Les dossards seront remis en échange des licences et cartons

Seront remis également les tickets pour les plateaux repas.

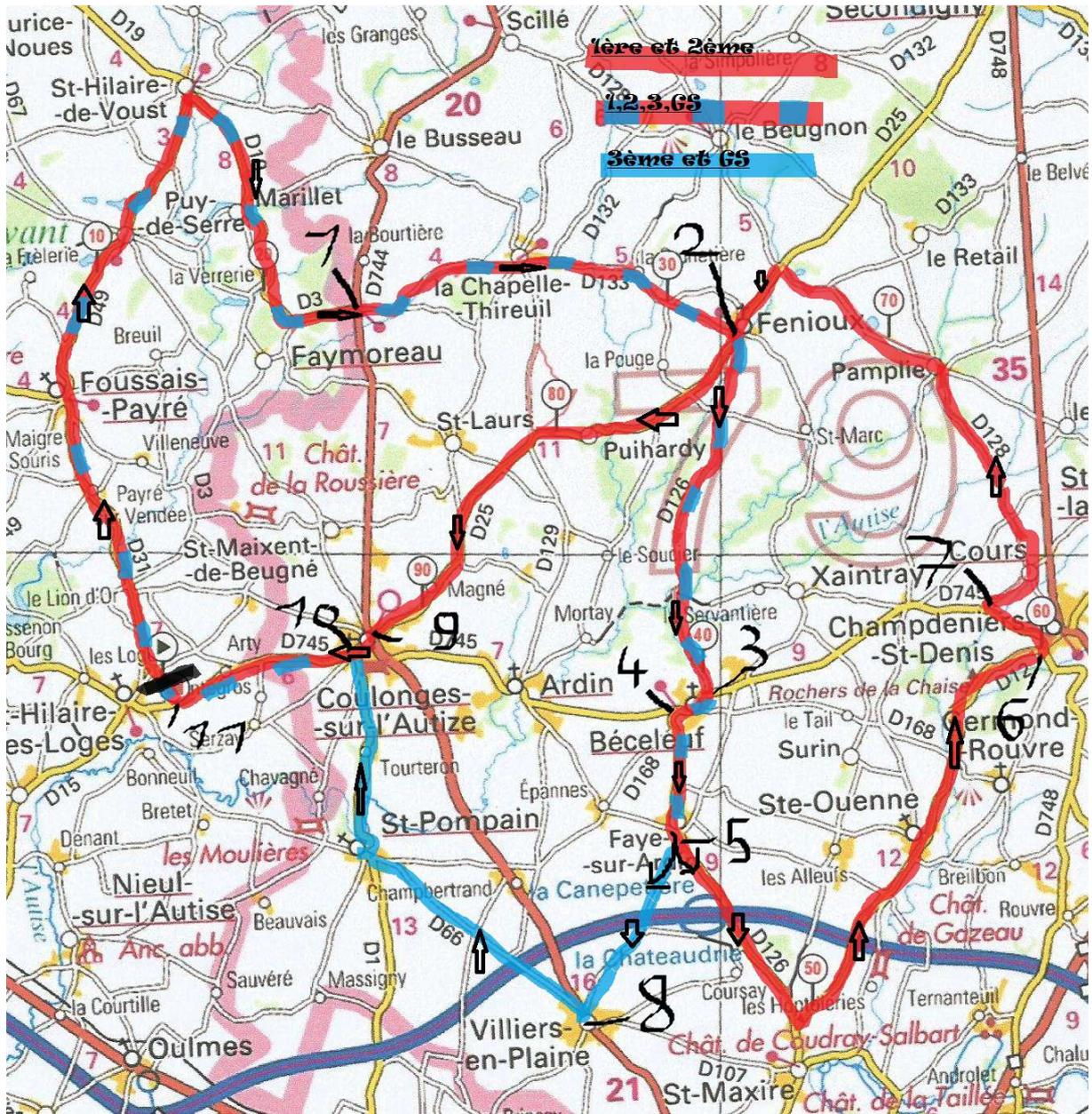
L'ordre des voitures suiveuses sera donné avec les dossards

La réunion des directeurs sportifs aura lieu à 13h

Café et brioche vous seront offerts

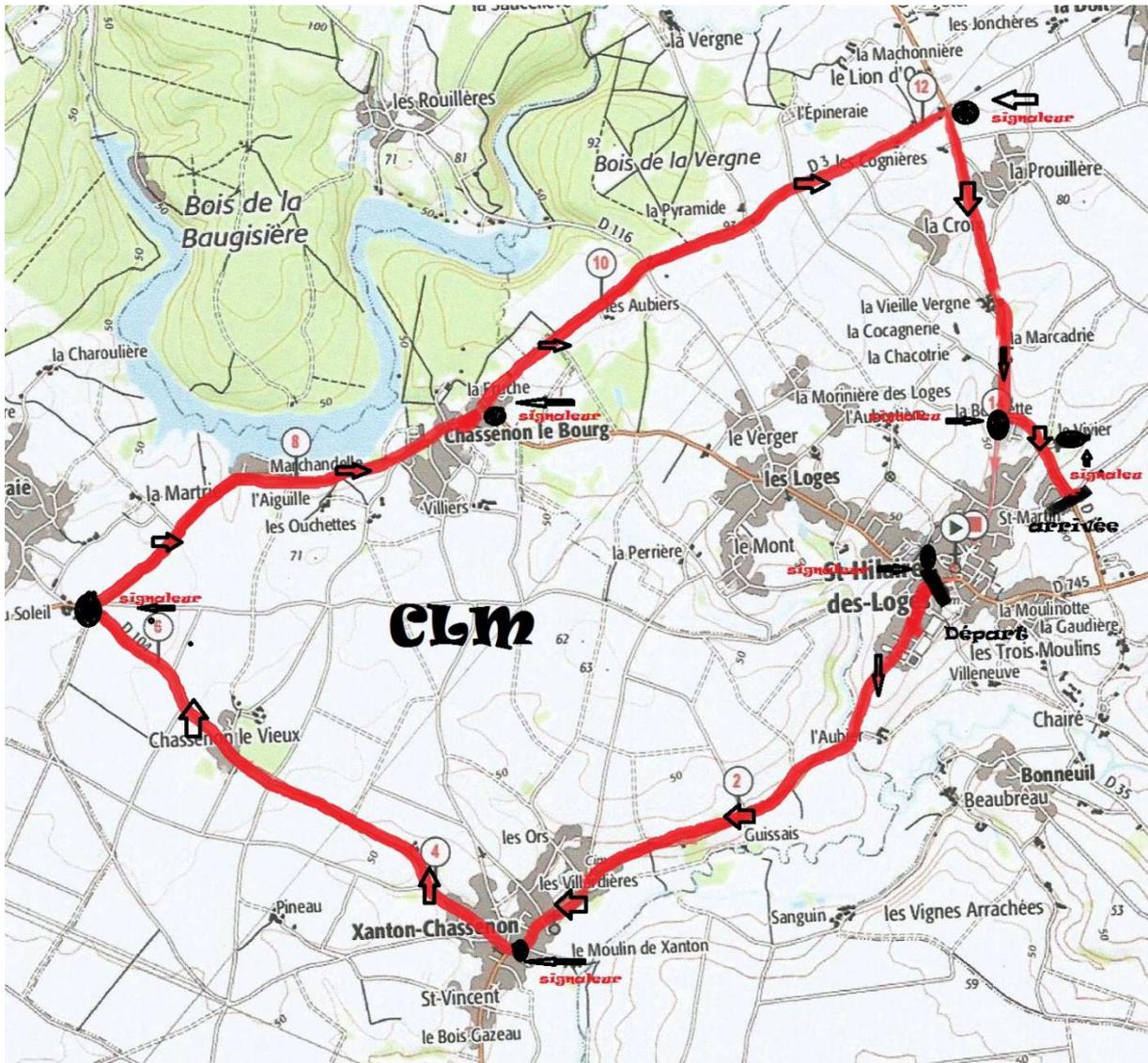


### Etape du samedi



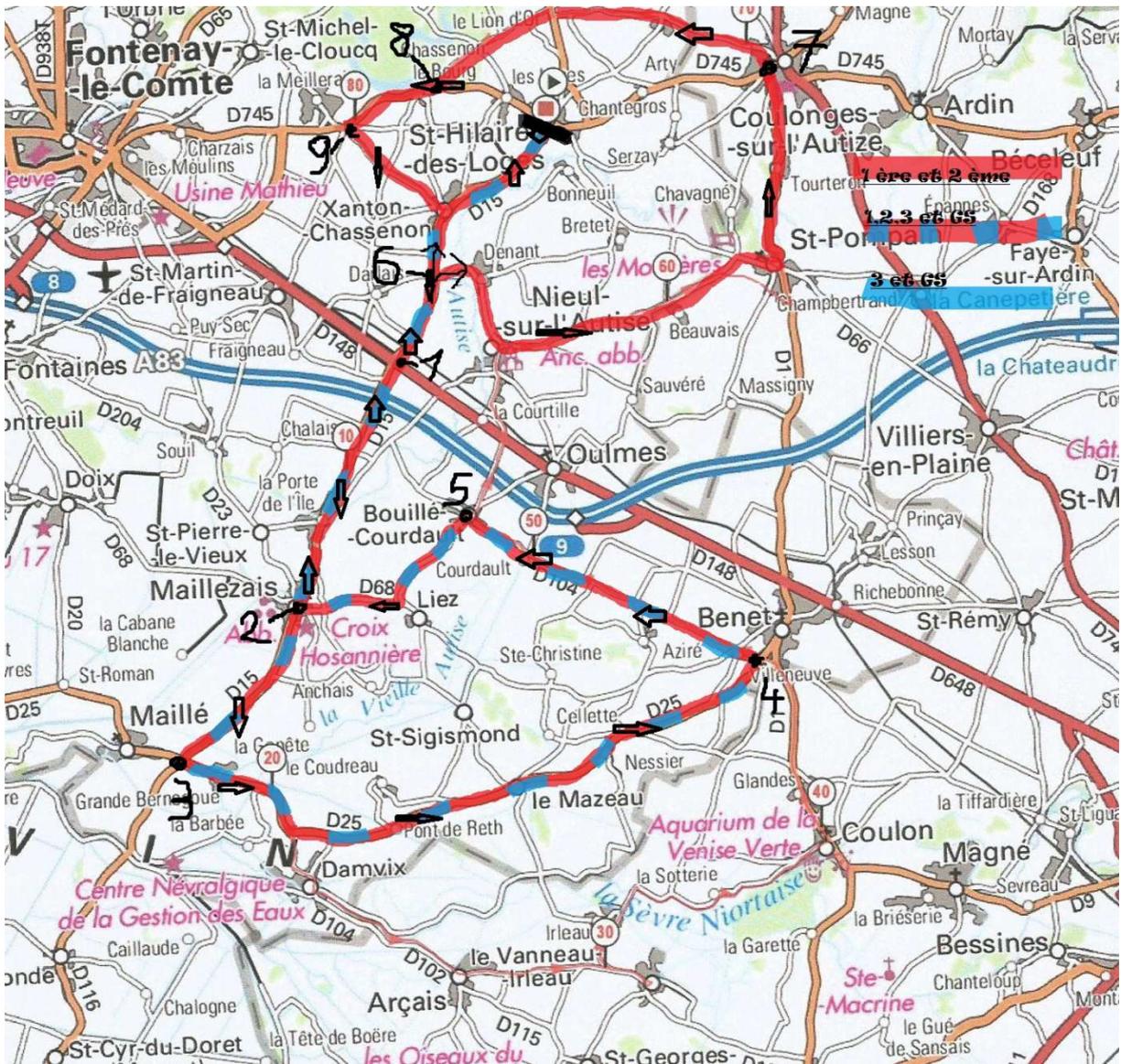


## Etape du CLM





## Etape du dimanche





étape du samedi

horaire de passage des 1ère et 2ème catégorie

lieu	km	heure depart	temps parcours		heure de passage	
			40km/h	38km/h	40km/h	38km/h
st hilaire des loges	0	14:30	00:00:00	00:00:00	14:30	14:30
foussais payré	6	14:30	00:09:00	00:09:28	14:39	14:39
puy de serre	11	14:30	00:16:30	00:17:22	14:46	14:47
st hilaire de voust	15	14:30	00:22:30	00:23:41	14:52	14:53
marillet	18	14:30	00:27:00	00:28:25	14:57	14:58
la chapelle thireuil	26	14:30	00:39:00	00:41:03	15:09	15:11
fenioux	32	14:30	00:48:00	00:50:32	15:18	15:20
beceleuf	41	14:30	01:01:30	01:04:44	15:31	15:34
faye sur ardin	44	14:30	01:06:00	01:09:28	15:36	15:39
st maxire	49	14:30	01:13:30	01:17:22	15:43	15:47
st ouenne	55	14:30	01:22:30	01:26:51	15:52	15:56
champdenier st denis	60	14:30	01:30:00	01:34:44	16:00	16:04
cours	63	14:30	01:34:30	01:39:28	16:04	16:09
pamplie	68	14:30	01:42:00	01:47:22	16:12	16:17
fenioux	73	14:30	01:49:30	01:55:16	16:19	16:25
puyhardy	79	14:30	01:58:30	02:04:44	16:28	16:34
coulange sur l'autize	91	14:30	02:16:30	02:23:41	16:46	16:53
arty	94	14:30	02:21:00	02:28:25	16:51	16:58
st hilaire des loges	96	14:30	02:24:00	02:31:35	16:54	17:01



étape du samedi

horaire de passage des 3ème et 4ème catégorie

lieu	km	heure depart	temps parcours		heure de passage	
			36km/h	38km/h	36km/h	38km/h
st hilaire des loges	0	14:40	00:00:00	00:00:00	14:40	14:40
foussais payré	6	14:40	00:10:00	00:09:28	14:50	14:49
puy de serre	11	14:40	00:18:20	00:17:22	14:58	14:57
st hilaire de voust	15	14:40	00:25:00	00:23:41	15:05	15:03
marillet	18	14:40	00:30:00	00:28:25	15:10	15:08
la chapelle thireuil	26	14:40	00:43:20	00:41:03	15:23	15:21
fenioux	32	14:40	00:53:20	00:50:32	15:33	15:30
beceleuf	41	14:40	01:08:20	01:04:44	15:48	15:44
faye sur ardin	44	14:40	01:13:20	01:09:28	15:53	15:49
villier en plaine	49	14:40	01:21:40	01:17:22	16:01	15:57
st pompain	55	14:40	01:31:40	01:26:51	16:11	16:06
tourteron	57	14:40	01:35:00	01:30:00	16:15	16:10
coulonge sur l'autize	59	14:40	01:38:20	01:33:09	16:18	16:13
arty	63	14:40	01:45:00	01:39:28	16:25	16:19
st hilaire des loges	65	14:40	01:48:20	01:42:38	16:28	16:22



étape du dimanche après midi

horaire de passage des 1ère et 2ème catégorie

lieu	km	heure depart	temps parcours		heure de passage	
			39km/h	41km/h	39km/h	41km/h
st hilaire des loges	0	14:30	00:00:00	00:00:00	14:30	14:30
xanton chasenon	5	14:30	00:08:20	00:07:54	14:38	14:37
la porte de l'île	10	14:30	00:16:40	00:15:47	14:46	14:45
maillezais	14	14:30	00:23:20	00:22:06	14:53	14:52
maillé	17	14:30	00:28:20	00:26:51	14:58	14:56
danvix	23	14:30	00:38:20	00:36:19	15:08	15:06
le mazeau	26	14:30	00:43:20	00:41:03	15:13	15:11
nessier	28	14:30	00:46:40	00:44:13	15:16	15:14
benet	32	14:30	00:53:20	00:50:32	15:23	15:20
bouillet-courdault	38	14:30	01:03:20	01:00:00	15:33	15:30
liez	40	14:30	01:06:40	01:03:09	15:36	15:33
maillezais	46	14:30	01:16:40	01:12:38	15:46	15:42
nieul sur l'autize	56	14:30	01:33:20	01:28:25	16:03	15:58
st pompain	64	14:30	01:46:40	01:41:03	16:16	16:11
tourteron	66	14:30	01:50:00	01:44:13	16:20	16:14
coulonge sur l'autize	68	14:30	01:53:20	01:47:22	16:23	16:17
chassenon bourg	78	14:30	02:10:00	02:03:09	16:40	16:33
xanton chassenon	84	14:30	02:20:00	02:12:38	16:50	16:42
st hilaire des loges	86	14:30	02:23:20	02:15:47	16:53	16:45



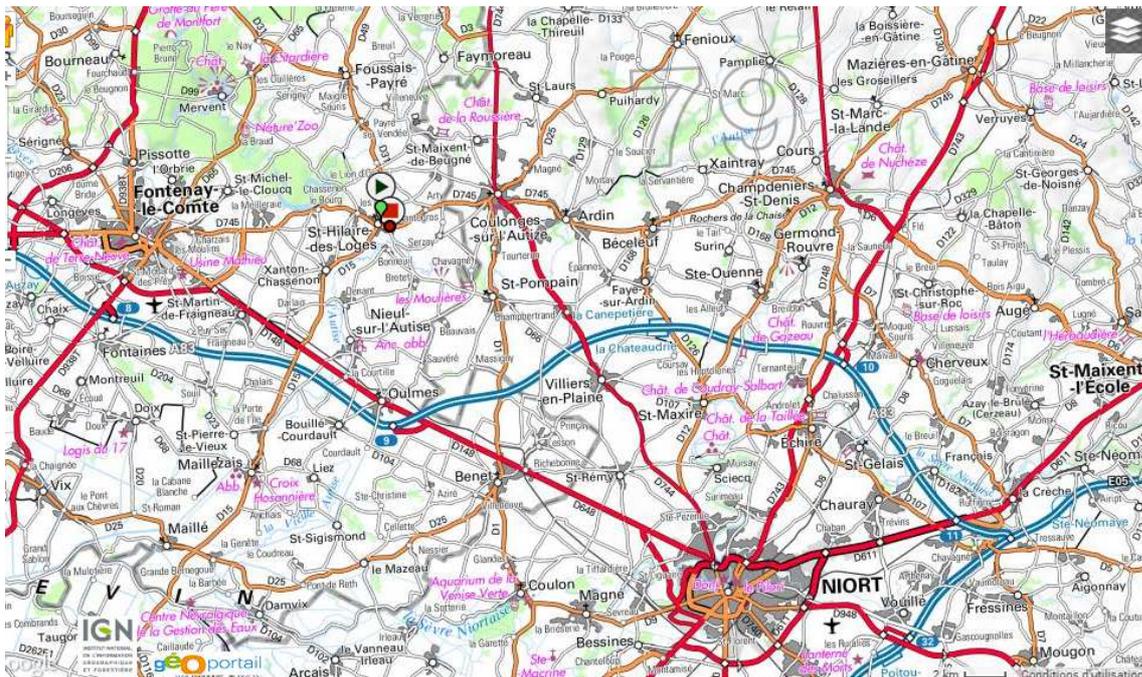
étape du dimanche après midi

horaire de passage des 3ème et 4ème catégorie

lieu	km	heure depart	temps parcours		heure de passage	
			36km/h	38km/h	36km/h	38km/h
st hilaire des loges	0	14:40	00:00:00	00:00:00	14:40	14:40
xanton chassenon	5	14:40	00:08:20	00:07:54	14:48	14:47
la porte de l'île	12	14:40	00:20:00	00:18:57	15:00	14:58
maillezais	14	14:40	00:23:20	00:22:06	15:03	15:02
danvix	23	14:40	00:38:20	00:36:19	15:18	15:16
le mazeau	26	14:40	00:43:20	00:41:03	15:23	15:21
nessier	28	14:40	00:46:40	00:44:13	15:26	15:24
benet	44	14:40	01:13:20	01:09:28	15:53	15:49
bouillet courdault	52	14:40	01:26:40	01:22:06	16:06	16:02
liez	40	14:40	01:06:40	01:03:09	15:46	15:43
maillezais	46	14:40	01:16:40	01:12:38	15:56	15:52
xanton chassenon	58	14:40	01:36:40	01:31:35	16:16	16:11
st hilaire des loges	62	14:40	01:43:20	01:37:54	16:23	16:17



## Plans d'accès



## Restauration

Dimanche midi (buvette, grillade, frite etc.....)

Plateau repas 10€ (à commander lors de l'inscription):

Carottes et taboulé maison

2 tranches de rôti de porc cuit

Pates en barquette chaude

Fromage en portion

Fruits

## Divers lieux d'hébergement dans la région

### HEBERGEMENTS

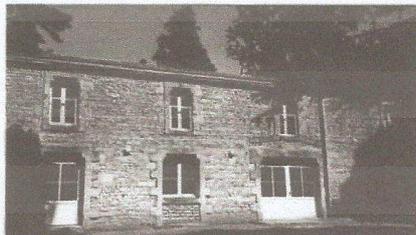


### RESTAURATION

#### GÎTE COMMUNAL

Au parc du château

A l'étage, 2 chambres de 4 lits et 1 chambre de 8 lits (prévoir couvertures et draps), douches et WC.



Au rez-de-chaussée, 1 salle à manger avec cuisine (réfrigérateur, 1 plaque chauffante, 1 micro-onde, vaisselle) et WC.

**Le tarif est de 13 euros la nuit par personne et de 15 euros la nuit par animal. Une caution de 20 €/pers et de 20 €/animal est fixée par séjour.**

**Tél : 05.49.06.10.72**

#### CAMPING MUNICIPAL\*\*

Ouvert de début mai à fin septembre.

30 emplacements disponibles situés dans le cadre agréable du parc du château à côté de la piscine et des terrains de sports.

**Tarifs : Emplacement : 2.00 €, Adulte ou enfant de plus de 12 ans : 1.80 €, Enfant de moins de 12 ans : 1.20 €. Tél 05.49.06.27.56 ou 05.49.06.10.72.**

#### GITES

- Gîte complet pour une famille.  
**M. NOUZILLE Jean-Paul**  
4 chemin des vallées à Coulonges  
**Tél : 05.49.06.12.71.**

- Gîte pour 4 à 6 personnes  
**M et Mme MINUIT Fabrice**  
2 Place St Antoine à Coulonges  
**Tél : 05.49.75.25.40**  
**Port. : 06.66.85.02.77**

- Gîte d'étape (12 personnes)  
**Les Ecuries de Pilorges**  
22 Route de Bressuire à Coulonges  
**Tél : 05.49.06.15.01**

- Gîte rural écologique  
**Philippe et Christiane BARRET**  
Petit Paradis  
La Patte à l'Oie à Coulonges  
**Tél : 05.49.06.26.60**

#### CHAMBRES D'HOTES

- **BOURON Marie-Françoise**  
Rue de la Pérouze- Sezais à Coulonges  
**Tél : 05.49.06.16.36.**

- **Mme VENABLES**  
4 Rue de l'Ouche aux Nauds – Tourteron  
**Tél : 05.49.25.69.72**

**Le Logis de Perrine**  
27 boulevard de Niort  
**Tél : 07.86.52.23.34**  
**www.LeLogisdePerrine.com**  
**[vbureauperrin@live.fr](mailto:vbureauperrin@live.fr)**

#### RESTAURANTS

- **La Citronnelle** : 05.49.06.17.67
- **L'Edelweiss** : 05.49.06.17.49
- **Le Topsy (Brasserie)** : 05.49.06.10.77
- **La Bigoudène** : 05.49.77.51.55

# Chambres d'Hôtes

Chambres labellisées



**BENET**  
4 ch. /10 pers.



**CHARRAUD Françoise**  
«La Marienne»  
14, rue de la Virée - Lesson  
85490 BENET  
charraud.francoise@wanadoo.fr  
www.la-marienne.com  
02.51.51.50.41  
06.71.77.02.51

Dans un ancien prieuré du XV<sup>ème</sup>, 4 chambres de charme avec sanitaires privés dont une suite familiale, un salon bibliothèque, TV, jardin d'hiver. Jardin, terrasse, piscine chauffée, vélos. Spa, hammam en option.

2 pers.	Pers. supp.
78/85 €	25 €



**BENET**  
3 ch. /9 pers.



**HOUCHE Marie-Noëlle**  
«Le Petit Paradis»  
La Meugne  
85490 BENET  
accueil@le-petit-paradis.com  
www.le-petit-paradis.com  
02.51.00.99.10  
06.64.32.26.64

Dans une propriété maraîchine, 3 chambres avec sanitaires privés et TV, entrées et terrasses indépendantes, kitchenette, salon. Salons de jardin, jeux, barbecues, barque, vélos, piscine chauffée (géothermie). Ouvert du 01/04 au 30/11.

2 pers.	Pers. supp.
65 €	15 €



**BENET**  
3 ch. /9 pers.



**MENARD Pascal**  
«L'Ecurie du Marais»  
Sainte Christine  
85490 BENET  
accueil@ecuriedumarais.com  
www.ecuriedumarais.com  
02.51.52.98.38  
06.80.68.38.78

Dans une ancienne maison maraîchine, 3 chambres avec sanitaires privés, coin cuisine. Piscine, salon, TV, bar, jardin, jeux. Forfait séjour découverte (animations nature, équestre, ferme pédagogique). Table d'hôtes.

2 pers.	Pers supp.	Repas
60 €	20 €	21 €



**BOUILLÉ-COURDAULT**  
2 ch. /6 pers.



**PIFFETEAU Marie-Yolande**  
10, rue du Plessis  
85420 BOUILLÉ-COURDAULT  
marie.yolande@orange.fr  
www.lelogisdebouille.fr  
02.51.52.41.79

Dans une maison traditionnelle, 2 chambres avec sanitaires privés, salle d'accueil équipée d'un coin cuisine, entrée indépendante. Jardin avec salon.

2 personnes
52 €



## Chambres d'Hôtes

### LE MAZEAU

3 ch. / 6 pers.



CLÉ/ACANCES



**GULBIERZ Christian et Chantal**  
«La Cabane de la Sèvre»  
121, route des Cabanes  
85420 LE MAZEAU  
christianetchantal@voila.fr  
www.cabanelasevre.com  
02.51.51.58.17  
06.23.35.41.05

Dans une maison traditionnelle en bordure de la Sèvre Niortaise, 3 chambres de plain-pied avec sanitaires privés et entrées indépendantes. Jardin, vélo à disposition et piscine, pêche. Ouvert du 01/04 au 30/09.

2 pers.	Pers. supp.	Repas
62 €	10 €	23 €



### LE MAZEAU

2 ch. / 4 pers.



**FRERE Michel**  
12, rue du Port  
85420 LE MAZEAU  
mi.frere@orange.fr  
02.51.52.95.49  
06.30.82.39.20

Dans une maison traditionnelle, 2 chambres avec sanitaires privés, salle d'accueil, entrée indépendante, TV, bibliothèque. Jardin, abri vélos et voiture couvert.

2 personnes

45 €



### MAILLEZAIS

4 ch. / 14 pers.

CLÉ/ACANCES



**BECK Jean-François**  
«La Grange de M. Rabelais»  
13, rue du Champ de Foire  
85420 MAILLEZAIS  
jfbeck85@gmail.com  
02.51.00.78.86

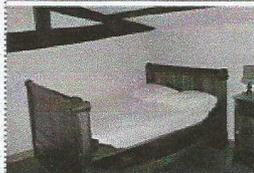
Dans une ancienne écurie du relais de poste, au centre du village, 4 chambres avec sanitaires privés, dont 1 suite familiale et 1 suite avec salon privé, bibliothèque, salon de jardin sous abri. Table d'hôtes.

2 pers.	Pers. supp.	Repas
50 €	16 €	18 €



### MAILLEZAIS

1 ch. / 3 pers.



**ROBIN Gabriel**  
Le Censif  
85420 MAILLEZAIS  
02.51.00.71.50

Dans une ferme, 1 chambre avec mezzanine, sanitaires privés, salon. Ouvert du 01/04 au 01/11.

2 pers. Pers. supp.

50 € 10 €





**NIEUL SUR L'AUTISE**  
2 ch. / 4 pers.

CLÉVACANCES



**BARANTON Françoise**  
36, rue de l'Abbaye  
85240 NIEUL SUR L'AUTISE  
francoise.baranton@wanadoo.fr  
http://lalongereenvendee.free.fr  
02.51.52.44.07  
06.04.01.79.33

Ancienne ferme avec 1 suite familiale de 2 chambres, avec sanitaires privés. Pièce de vie avec salon et coin cuisine, TV, entrée indépendante, jardin, piscine en commun.

2 pers.	Pers. supp.
55 €	25 €



**NIEUL SUR L'AUTISE**  
4 ch. / 10 pers.



**CHASTAIN POUPIN Christine**  
« Le Rosier Sauvage »  
1, rue de l'Abbaye  
85240 NIEUL SUR L'AUTISE  
lerosiersauvage@gmail.com  
www.lerosiersauvage.c.la  
02.51.52.49.39

Maison du XVIII<sup>ème</sup> face à l'abbaye royale avec 4 chambres de charme avec sanitaires privés, salon, TV et bibliothèque. Jardin clos avec salon. Ouvert du 01/04 au 30/09.

2 pers.	Pers. supp.
48/51 €	10 €



**NIEUL SUR L'AUTISE**  
1 ch. / 2 pers.



**RONDARD Hélène**  
« La Maison du Chat qui pelote »  
11, rue de l'Autise  
85240 NIEUL SUR L'AUTISE  
h.rondard@yahoo.fr  
02.51.52.43.80  
06.73.94.71.89

Maison traditionnelle avec 1 chambre. Salle d'eau et sanitaires privés. Jardin, terrasse. Table d'hôtes.

2 pers.	Repas
58 €	15 €



**OULMES**  
5 ch. / 15 pers.



**DUMOULIN Jacqueline**  
« Le Relais de l'Autize »  
14, route de Fontenay  
85420 OULMES  
relais-autize@wanadoo.fr  
www.chambres-hotes-marais-poitevin.fr  
02.51.52.45.94  
06.81.68.27.54

Aux portes du marais, dans une demeure de caractère, 5 chambres dont 1 suite familiale avec sanitaires privés, terrasses privées. Jardin avec salon, piscine.

2 pers.	Pers. supp.
70 €	15 €



**SAINT HILAIRE DES LOGES**  
4 ch. / 9 pers.



**FAUGER Anita et Benoît**  
« Le Tilleul »  
La Doit - 3, rue de l'École  
85240 SAINT HILAIRE DES LOGES  
info@le-tilleul-vendee.com  
www.le-tilleul-vendee.com  
02.51.52.25.44  
06.19.31.83.60

4 chambres dans une maison de caractère, salle de bain et wc privatifs à chaque chambre. Table d'hôtes.

2 pers.	Pers. supp.	Repas
59 €	15 €	19 €



**SAINT PIERRE LE VIEUX**  
2 ch. / 6 pers.



**CHABIRAND Pierrette**  
33, route de la Chicane  
La Porte de l'Île  
85420 ST PIERRE LE VIEUX  
pierrette.chabirand1@orange.fr  
02.51.00.74.96  
06.89.39.23.64

Dans un village aux portes du marais, 2 chambres avec sanitaires privés dont une avec kitchenette. Jardin avec salon, jeux, TV.

2 pers.	Pers. supp.
45 €	13 €





**NIEUL SUR L'AUTISE**  
2 ch. / 4 pers.

CLÉVACANCES



**BARANTON Françoise**  
36, rue de l'Abbaye  
85240 NIEUL SUR L'AUTISE  
francoise.baranton@wanadoo.fr  
http://lalongereenvendee.free.fr  
02.51.52.44.07  
06.04.01.79.33

Ancienne ferme avec 1 suite familiale de 2 chambres, avec sanitaires privés. Pièce de vie avec salon et coin cuisine, TV, entrée indépendante, jardin, piscine en commun.

2 pers.	Pers. supp.
55 €	25 €



**NIEUL SUR L'AUTISE**  
4 ch. / 10 pers.



**CHASTAIN POUPIN Christine**  
« Le Rosier Sauvage »  
1, rue de l'Abbaye  
85240 NIEUL SUR L'AUTISE  
lerosiersauvage@gmail.com  
www.lerosiersauvage.c.la  
02.51.52.49.39

Maison du XVIII<sup>ème</sup> face à l'abbaye royale avec 4 chambres de charme avec sanitaires privés, salon, TV et bibliothèque. Jardin clos avec salon. Ouvert du 01/04 au 30/09.

2 pers.	Pers. supp.
48/51 €	10 €



**NIEUL SUR L'AUTISE**  
1 ch. / 2 pers.



**RONDARD Hélène**  
« La Maison du Chat qui pelote »  
11, rue de l'Autise  
85240 NIEUL SUR L'AUTISE  
h.rondard@yahoo.fr  
02.51.52.43.80  
06.73.94.71.89

Maison traditionnelle avec 1 chambre. Salle d'eau et sanitaires privés. Jardin, terrasse. Table d'hôtes.

2 pers.	Repas
58 €	15 €



**OULMES**  
5 ch. / 15 pers.

CLÉVACANCES



**DUMOULIN Jacqueline**  
« Le Relais de l'Autize »  
14, route de Fontenay  
85420 OULMES  
relais-autize@wanadoo.fr  
www.chambres-hotes-marais-poitevin.fr  
02.51.52.45.94  
06.81.68.27.54

Aux portes du marais, dans une demeure de caractère, 5 chambres dont 1 suite familiale avec sanitaires privés, terrasses privées. Jardin avec salon, piscine.

2 pers.	Pers. supp.
70 €	15 €



**SAINT HILAIRE DES LOGES**  
4 ch. / 9 pers.



**FAUGER Anita et Benoît**  
« Le Tilleul »  
La Doit - 3, rue de l'École  
85240 SAINT HILAIRE DES LOGES  
info@le-tilleul-vendee.com  
www.le-tilleul-vendee.com  
02.51.52.25.44  
06.19.31.83.60

4 chambres dans une maison de caractère, salle de bain et wc privatifs à chaque chambre. Table d'hôtes.

2 pers.	Pers. supp.	Repas
59 €	15 €	19 €



**SAINT PIERRE LE VIEUX**  
2 ch. / 6 pers.

CLÉVACANCES



**CHABIRAND Pierrette**  
33, route de la Chicane  
La Porte de l'Île  
85420 ST PIERRE LE VIEUX  
pierrette.chabirand1@orange.fr  
02.51.00.74.96  
06.89.39.23.64

Dans un village aux portes du marais, 2 chambres avec sanitaires privés dont une avec kitchenette. Jardin avec salon, jeux, TV.

2 pers.	Pers. supp.
45 €	13 €



# Chambres d'Hôtes

## SAINT PIERRE LE VIEUX

1 ch. / 2-4 pers.



**DANARD Bruno et Véronique**  
«La Piaule»  
10, les Cabanes de Mauvais  
85420 ST PIERRE LE VIEUX  
lapioule85@orange.fr  
02.51.00.77.98  
06.03.17.17.26

Dans une maison traditionnelle du marais, 1 chambre familiale à l'étage. A disposition, pièce de vie avec TV, donnant sur une piscine chauffée extérieure commune. Table d'hôtes.

2 pers.	Pers. supp.
50 €	15 €



## SAINT PIERRE LE VIEUX

3 ch. / 8 pers.



**PEPIN Chrystèle**  
«Les Ecluseaux»  
36, les Bas  
85420 ST PIERRE LE VIEUX  
chrystele.pepin@orange.fr  
02.51.00.76.14  
06.62.33.22.52

Dans une ferme en activité, 3 chambres avec sanitaires privés, salle détente avec coin cuisine, terrasse avec salon de jardin, vélos.

2 pers.	Pers. supp.
50 €	20 €



## SAINT PIERRE LE VIEUX

2 ch. / 6 pers.



**ROBUCHON Marie-Agnès**  
Le Peux N°7  
85420 ST PIERRE LE VIEUX  
robuchon.lepeux@orange.fr  
02.51.00.78.44  
06.26.81.23.14

Dans l'ancienne ferme du Peux, 2 chambres avec sanitaires particuliers, coin cuisine à disposition. Jardin avec salon. Table d'hôtes.

2 pers.	Pers. supp.	Repas
45 €	15 €	15 €



## XANTON-CHASSENON

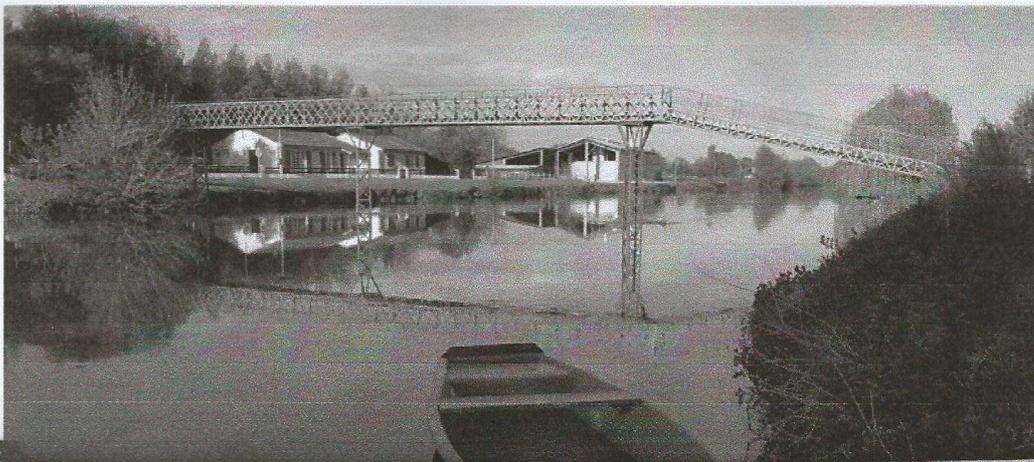
4 ch. / 10 pers.



**GAFFNEY Valérie**  
«La Vallée»  
85240 XANTON-CHASSENON  
valgaffney@msn.com  
02.51.52.23.06  
06.98.28.42.25

Dans une grande maison traditionnelle du XIX<sup>ème</sup>, 4 chambres avec sanitaires privés, dont 1 suite. Salle de séjour, salon avec TV, jardin anglais. Table d'hôtes.

2 pers.	Pers. supp.
48 €	10 €



## Chambres d'Hôtes

Chambres non labellisées



### DAMVIX 3 ch. /10 pers.



**DUGUE Sylviane**

«La Hulotte du Marais» - 140, chemin du Halage  
85420 DAMVIX

lahulottedumarais.85@orange.fr

02.51.52.54.36  
06.74.96.11.64

2 pers.

Pers. supp.

54 €

20 €

3 chambres avec sanitaires privés. De Pâques à septembre.

### LE MAZEAU 2 ch. /4 pers.



**DUBOIS Françoise**

80, route de Benet  
85420 LE MAZEAU

francoise.dubois21@wanadoo.fr

02.51.00.92.76  
06.20.89.49.20

2 pers.

Pers. supp.

45 €

12 €

1 suite de 2 chambres avec sanitaires communs.

### LIEZ 2 ch. /4 pers.



**RENOU Chantal**

6, rue des Marais - Le Courtiou  
85420 LIEZ

jean-michel.renou0799@orange.fr

02.28.13.92.91  
06.72.70.72.00

2 pers.

Pers. supp.

Repas

45 €

15 €

14 €

2 chambres avec sanitaires communs. Ouvert du 01/04 au 31/10.

### MAILLEZAIS 2 ch. /4-6 pers.

**MOUGARD Geneviève**

«Le Relais des Pictons» - 27, rue du Champ de Foire  
85420 MAILLEZAIS

02.51.87.21.95

2 pers.

Pers. supp.

45 €

10 €

2 chambres avec sanitaires privés.

### MAILLEZAIS 1 ch. /3-4 pers.



**VIENNOT Cécile**

«Dormir Ben'Aise» - Les Oisillères  
85420 MAILLEZAIS

viennot.cecile@wanadoo.fr

02.51.87.26.42  
06.43.88.48.29

2 pers.

Pers. supp.

45 €

15 €

1 chambre avec sanitaires privés (toilettes sèches).

### SAINT PIERRE LE VIEUX 4 ch. /15 pers.



**SAVOYE Yannick**

«Noushôtes» - 55, rue des Bas  
85420 SAINT PIERRE LE VIEUX

yannick\_savoie@orange.fr

02.51.53.04.34

2 pers.

Pers. supp.

Repas

55/70 €

15 €

15/20 €

4 chambres avec sanitaires privés.

## Hôtels

### DAMVIX

7 ch. / 19 pers.



**HÔTEL Les 2 Saisons**  
5, rue de la Garnauderie  
85420 DAMVIX  
talandierdenis@gmail.com  
**02.51.87.13.11**

Prix/chbre	1/2 pension	Petit déj.
45/60 €	40 €	6,50 €

Hôtel avec restaurant, bar et terrasse. 7 chambres, dont 3 familiales, avec sanitaires privatifs.



### MAILLEZAIS

7 ch. / 10 pers.



**HÔTEL Au Chant des Grenouilles**  
21, rue du Dr Daroux  
85420 MAILLEZAIS  
chant-des-grenouilles@orange.fr  
http://hotel-marais.site.voila.fr  
**02.51.00.70.15**

Hôtel avec restaurant, bar et terrasse, soirée étape. 7 chambres avec douche et wc communs. Demi-pension et pension complète. Parking vélos et motos.

2 personnes	Petit déj.
à partir de 30 €	6 €



### VIX

10 ch. / 24 pers.



**Château de la Sebrandière**  
La Sebrandière  
85770 VIX  
lasebrandiere@mercier-groupe.com  
www.chateau-de-la-sebrandiere.com  
**02.53.34.01.01**

Sur un domaine viticole, hôtel sans restaurant, avec 10 chambres climatisées, dont 4 suites, sanitaires privés, TV, grand confort. A disposition : salle de réunion équipée et salle de réception pour 60 personnes.

2 personnes	Petit déj.
50/140 €	9 €



## Campings & Camping-cars

### BENET

6 emplacements



**CAMPING de l'Ecurie du Marais**  
Sainte Christine  
**85490 BENET**  
accueil@ecuriedumarais.com  
www.ecuriedumarais.com  
**02.51.52.98.38**

**Camping à la ferme** en bordure de rivière. Piscine, LL, jeux, bar. Sur place : pêche, randonnées pédestres et vélo, animations nature, équitation, location (roulotte, VTT, barque). Ferme pédagogique. Ouvert du 01/06 au 30/09.

Emplacement/nuit	Prix/adulte/nuit	Prix/enfant/nuit	Supplément/nuit
6 €	4 €	3 €	3 € (élec.)

### DAMVIX

89 emplacements



**CAMPING des Conches**  
Route du Grand Port  
**85420 DAMVIX**  
campingdesconches@orange.fr  
www.camping-des-conches.fr  
**02.51.87.17.06** (tél./fax)

Camping en bordure de rivière. Emplacements nus et 10 locatifs : bungalows de 5 pers. et 3 pers. (en toile et bois), bungalows toilés de 5 pers. et mobil-home de 4 à 8 pers. Salle de bain bébés. LL, jeux, piscine chauffée, snack-bar. À proximité : barque, canoë, pédalos, randonnées pédestres ou à vélo. Tous commerces. Stop accueil camping-car. Ouvert du 01/04 au 15/10.

Bungalows/sem./5 pers.	Bungalows/sem./3-5 pers.	Forfait 2 pers. (1 voit. + 1 empl.)/nuit	Mobil-home/sem.
240/350 €	230/400 €	13,20/14,40 €	320/580 €

### LE MAZEAU

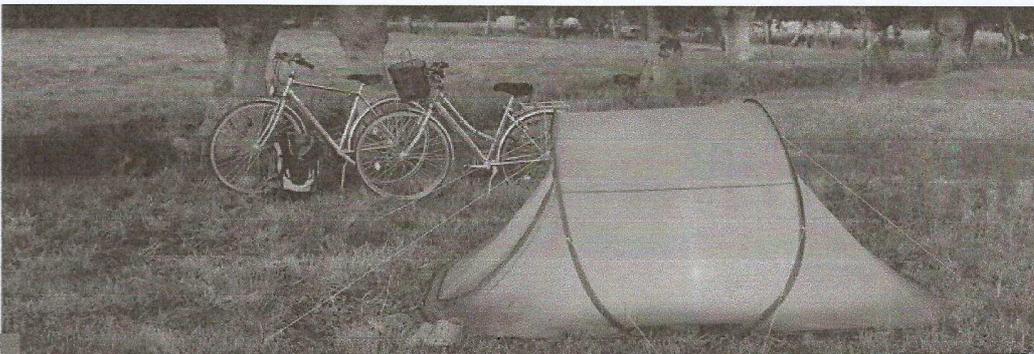
56 emplacements



**CAMPING le Relais du Pêcheur**  
Route de la Sèvre  
**85420 LE MAZEAU**  
mairie-le-mazeau@wanadoo.fr  
**02.51.52.93.23**  
**02.51.52.91.14**  
**02.51.52.97.58** (fax)

Camping municipal, en bordure de rivière. LL. Jeux pour enfants. Location de bungalows toilés. À proximité : randonnées pédestres et à vélo, barques, location vélos, pêche, commerces. Ouvert du 01/04 au 30/09.

Emplacement/nuit	Prix/adulte/nuit	Prix/enfant/nuit	Supplément/nuit	Bungalow/sem./4 pers.
4,50 €	3,50 €	1,60 €	3,50 € (élec.)	127/284 €





**MAILLÉ**  
44 emplacements




**CAMPING la Petite Cabane**  
Rue de la Petite Cabane  
85420 MAILLÉ  
contact@lesasterides.com  
02.51.87.07.52  
06.83.52.02.52

Camping en bordure de rivière. Accueil de groupes. Location de tipis. Stop accueil camping-car. A proximité : randonnées pédestres et à vélo, pêche, bateaux électriques, commerces. Ouvert du 01/04 au 30/09. (\*= tarifs 2013).

Nuit BS /4 pers.	Sem. BS /4 pers.	Nuit HS /4 pers.	Sem. HS /4 pers.	Tipi/nuît/4 pers.
19 €*	65 €*	22 €*	99 €*	24 €*

**MAILLEZAIS**  
40 emplacements




**CAMPING de l'Autize**  
Route de Maillé  
85420 MAILLEZAIS  
camping.lautize@orange.fr  
www.maillezais.fr  
02.51.00.70.79  
06.43.19.14.90  
02.51.87.29.63 (fax)

Camping municipal dans un village. LL, TV, jeux pour enfants. A proximité : tennis, randonnées pédestres et vélo, location vélos, barques, pêche, tous commerces. Ouvert du 01/04 au 30/09.

Forfait 2 pers. (1 voit. + 1 empl.)/nuît	Forfait 1 pers. (1 voit. + 1 empl.)/nuît
9 €	6 €

**SAINT PIERRE LE VIEUX**  
6 emplacements




**CAMPING Les Ecluseaux**  
34, les Bas  
85420 ST PIERRE LE VIEUX  
02.51.00.70.33

**Camping à la ferme.** Produits fermiers. Sur place : location pour balade en barque et en calèche, pêche, randonnées pédestres et à vélo. Ouvert d'avril à la Toussaint.

Emplacement/nuît	Prix/adulte/nuît	Prix/enfant/nuît	Supplément/nuît
3 €	3 €	2 €	2 € (élec.)

**Aires de stationnement ou de service pour camping-cars**

BENET	Place du Champ de Foire	wc, eau, vidange
BENET	Sainte Christine «Ecurie du Marais»	10 € (véhicule + 2 pers.), 2 €/pers. supp., 2 € (électricité + eau)
DAMVIX	Camping des Conches	3,20 € : vidange, gonflage, eau. Du 01/04 au 15/10 Stop accueil camping-car : 9 € à 10 € (véhicule + 2 pers.)
MAILLÉ	Camping «La Petite Cabane»	3 € : vidange + eau - 8 €/nuît (véhicule + 2 pers.) + 1 €/pers. suppl. Accès aux sanitaires - Ouvert du 01/04 au 30/09
MAILLEZAIS	Place du Champ de Foire	borne 2 € : eau, vidange
MAILLEZAIS	Camping de l'Autize	9 € (du 01/04 au 30/09)
VIX	RD 938 «L'Oasis de la rosée» Producteur maraîcher, au bord de l'étang	Gratuit - Du 15/06 au 15/11

GUIDE 2014  
Marais Poitevin et ses environs



TESSIER COMMUNICATION | 02 51 85 44 98 | 0587612103 | www.maraispoitevin.com | Crédits photos : G. P. BALDARY, M. ROCHER, S. BOURCIER

**Office de Tourisme Vendée Sèvre Autise**

Rue du docteur Daroux - 85420 MAILLEZAIS

Tél. 02 51 87 23 01

office.tourisme@cc-vsa.com

www.maraispoitevin-vendee.com



Office de Tourisme Vendée Sèvre Autise



